

## Fribourg

Nouvelle dynamique  
au Conseil des jeunes

**RECRUTEMENT.** Objectif: le renouveau du Conseil des jeunes, qui a tout juste dix ans. A cette fin, comme le prévoit depuis 2006 la Loi sur l'enfance et la jeunesse, la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) a réglé dans une ordonnance son organisation.

Ce document, présenté hier, sert à régler sur la durée le bon fonctionnement de cet organe officiel chargé de représenter la jeunesse auprès des autorités politiques et administratives du canton.

## Dossier de candidature

De plus, une campagne de recrutement a lieu jusqu'au 3 juillet pour inciter les intéressés à se porter candidats (auprès de leur école ou de la DIAF). L'action, confiée au Glânois Simon Bischof, com-

prend notamment une campagne d'affichage à Fribourg.

La Direction des institutions a rédigé un dossier de candidature qui pose des questions sur le parcours et l'expérience de vie. Informations rendues nécessaires par l'exigence de l'ordonnance de veiller «à une juste représentation des sexes, des deux communautés linguistiques, des régions, des courants d'idées et des milieux socio-professionnels».

La désignation de ces trente membres par la DIAF pour un mandat de deux ans devrait intervenir au plus tard à la rentrée 2009. Le «nouveau Conseil des jeunes» se réunira au moins deux fois par an. Les membres les plus motivés pourront participer à des groupes de travail, dont l'information. SJ

Le préfet annule le  
report d'indexation

**FRIBOURG-VILLE.** Le report de l'indexation des salaires du personnel de la ville de Fribourg voté en décembre dernier par le Conseil général est annulé. Le préfet de la Sarine Carl-Alex Ridoré vient d'en statuer ainsi.

Le Conseil général a certes la compétence de décider du budget, note le préfet dans sa décision publiée jeudi. Il n'en demeure pas moins, selon lui, qu'en vertu de la Loi sur les communes, il incombe au Conseil communal de fixer le traitement du personnel communal, dont le renchérissement est un des éléments.

Pour mémoire, l'Exécutif de la ville a fait recours le 22 janvier contre le modèle d'indexation du personnel communal décidé par le Conseil général le 16 décembre dernier. Ce dernier avait alors confirmé le report de l'indexation des salaires du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juillet 2008, entérinant ainsi le vote du 17 décembre 2007.

Il suivait ainsi pour la deuxième fois la recommandation de sa commission financière destinée à réaliser une économie. Le vote 2007 avait été contesté surtout du fait d'une erreur de comptage. Le préfet avait ordonné un nouveau vote. Ce dernier, tenu presque jour pour jour un an après, a été à son tour contesté par l'Exécutif, notamment pour des raisons de compétences en matière d'indexation des salaires. ATS

La voleuse de Ségo  
écrouée à Fribourg

**POSIEUX.** La jeune femme suspectée d'avoir cambriolé en août 2006 le domicile de Ségolène Royal à Boulogne-Billancourt, près de Paris, a été arrêtée le 18 mai en compagnie de deux autres femmes. Toutes trois ont avoué avoir volé des bijoux dans deux villas du canton, à Tavel et à Posieux. Ces femmes de 20 à 31 ans ont été interpellées à bord d'une voiture immatriculée en France lors d'un contrôle sur l'A12, précise un porte-parole de la police fribourgeoise. Lors de la fouille du véhicule, les policiers ont trouvé des bijoux cachés derrière l'autoradio.

Les trois femmes, domiciliées dans un camp de tziganes en France, ont été incarcérées pour les besoins de l'enquête. Celle qui est soupçonnée d'avoir cambriolé l'appartement de la socialiste française a été confondue grâce au relevé d'empreintes digitales. Les autorités suisses ont informé la police française de son arrestation. Le vol subi par Mme Royal avait eu beaucoup d'écho, en lien avec ses attaques contre le président Sarkozy. ATS-GRU

## EN BREF

## VAUDOISE

## Promotion de l'assureur Charly Haenni

Poste vacant à la suite d'une promotion, la fonction de chef du département des réseaux de vente à la Vaudoise Assurances revient à Charly Haenni, 52 ans, pour l'heure agent général et responsable de la région Fribourg-La Broye, à Payerne. L'ancien président du Grand Conseil fribourgeois et du PLR cantonal entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juin, indique le groupe dans un communiqué.

«Dix mille films par  
jour à développer»

**TOURNÉ-MONTÉ.** Aujourd'hui, le super-8 est une affaire de passionnés. Mais l'apogée des films sur pellicule n'est pas si lointain.

ALEXANDRE BRODARD

Il y a Cannes, bien sûr, Venise, Berlin, Locarno... Mais aussi Châtel-Saint-Denis, où se déroule ces jours la 4<sup>e</sup> édition du Festival Tourné-Monté (La Gruyère de mardi). Une manifestation qui bénéficie, depuis ses débuts, du soutien de Kodak. La firme américaine fait don des films super-8 utilisés par les participants. Normal: c'est elle qui a mis au point la technologie qui a succédé au double-8 à partir de 1965.

Enfin, normal, c'est vite dit. Les organisateurs ont surtout eu la chance de tomber sur Felix Berger, Monsieur Super-8 chez Kodak Suisse. Un passionné. Le Bâlois d'origine, installé dans le canton de Vaud depuis près de quarante ans, a tout de suite été séduit par l'idée. Depuis, c'est un fidèle du festival.

## Développement complexe

Le droguiste de formation ne se destinait toutefois pas à passer quatre décennies dans le milieu du cinéma. «J'étais venu apprendre le français en Suisse romande, explique le sexagénaire. Comme j'étais très intéressé par la photo, j'ai postulé chez Kodak, à Lausanne. Ils m'ont dit qu'ils n'avaient aucun poste disponible, sauf au département cinéma. J'y ai commencé le 6 juin 1970 et j'y suis resté.» Jusqu'à



Felix Berger, Monsieur Super-8 chez Kodak, avoue ne plus filmer beaucoup. Mais il a conservé tout le matériel.

MÉLANIE ROULLIER

en devenir le responsable.

Durant l'âge d'or, les années 1970 à 1985, des millions de films étaient produits chaque année au niveau mondial. «Nous en recevions jusqu'à 10000 par jour pour les développer, surtout après les vacances, se souvient Felix Berger. Un procédé très compliqué, avec douze bains pour révéler la couleur sur les pellicules Kodachrome, des films noir et blanc à la base...»

Une trentaine de personnes travaillaient alors au développement et à la logistique. «Nous avions même un département de recherche pour les pellicules sans nom. Les gens qui n'avaient pas reçu leur film

nous appelaient, on leur faisait remplir un formulaire où on leur demandait leur numéro de plaque, par exemple. On visionnait les films et, si leur voiture était dedans, on retrouvait le propriétaire.»

La raison du succès du super-8? «C'était la première caméra que tout le monde pouvait s'acheter. Les gens filmaient leurs vacances, des mariages... Des petits films de deux à trois minutes, muets ou parlants. Kodak a gagné de l'argent, avec ça! Puis la vidéo est arrivée. La production a inévitablement décliné: jusqu'à 25% par an. Quant à l'avènement du numérique, quelques années plus tard, il a failli tuer le super-8.»

## La fin d'un mythe

En 2006, c'est donc la fin du mythique Kodachrome. «Nous nous sommes battus pour que le super-8 continue malgré tout.» Et c'est le cas, grâce à l'Ektachrome, un autre film in-

versible (positif). Même si le marché a rétréci comme peau de chagrin. «Aujourd'hui, nous vendons environ 200 films par mois, indique Felix Berger. Et nous ne développons plus nous-mêmes. C'est Graphicolor, à Berne, qui s'en charge. Le seul laboratoire du pays à le faire.»

La clientèle? «Des passionnés, des nostalgiques, les écoles de cinéma, notamment.» Et lui? «Je filme peu, question de temps. Mais j'ai conservé tout le matériel: caméra, projecteur...» Ainsi que ses pellicules, leur durée de vie pouvant atteindre 100 ans. «On peut les transférer sur DVD, mais on perd de la qualité à chaque changement de support. Il vaut mieux garder l'original!» ■

Le Festival Tourné-Monté se termine aujourd'hui avec la soirée officielle et la désignation des lauréats, au cinéma Sirius de Châtel-Saint-Denis (20 h). Informations sur [www.tourne-monte.ch](http://www.tourne-monte.ch)

● ● ●  
Durant l'âge d'or, les années 1970 à 1985, des millions de films étaient produits chaque année au niveau mondial.

## La crise se fait peu sentir

**CONSTRUCTION.** Le secteur se porte plutôt bien. Mais les entrepreneurs ont tout de même des soucis. Nouvelle CCT signée.

ALEXANDRE BRODARD

La crise dans le bâtiment? Où ça? «Les chantiers tournent à plein régime après les neiges de l'hiver et les chiffres sont bons», s'est réjoui Jean-Luc Schouwey, le président de la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs (FFE), dont les membres étaient réunis en assemblée jeudi, à Romont. Reste que l'avenir est incertain et qu'une diminution du travail n'est pas à exclure. D'autant que certains entrepreneurs, non-membres d'associations patronales, ternissent l'image de la profession, a relevé le manager Jean-Daniel Wicht.

C'est pourquoi la FFE s'est montrée très attentive aux prémisses d'une baisse de travail. Et a immédiatement interpellé les autorités politiques à ce sujet, a souligné

Jean-Luc Schouwey. «Nous avons d'ailleurs découvert avec grand intérêt le détail du plan de relance cantonal, avec l'accent important et bénéfique mis sur la jeunesse et la formation. Ainsi que sur ce qui nous touche de plus près, les infrastructures et les assainissements des bâtiments.»

Autre souci pour la FFE: la dépense d'énergie en amont du premier coup de pioche due aux oppositions. «Certes, c'est un droit suisse, a reconnu le président. Mais elles perturbent la planification des chantiers dans nos entreprises.»

Jean-Luc Schouwey a aussi pointé du doigt le manque de planification avant les travaux proprement dits. «L'entrepreneur ne reçoit pas toujours à temps les informations et les plans pour organiser et rentabiliser son travail.» Dans le même registre, la FFE regrette que les délais de calcul des soumissions raccourcissent de plus en plus, quand celles-ci ne sont pas tout simplement incomplètes.

Les responsables de la fédération ont également pensé à la relève. «Même si cette

année et la prochaine seront difficiles, ne relâchons pas notre souci de formation, a encouragé Jean-Luc Schouwey. Ne négligeons pas d'offrir dans nos entreprises des places d'apprentissage et une formation continue à nos collaborateurs. Ce personnel qualifié forme le noyau de nos sociétés de construction.»

## Nouvelle convention collective

Autre point important: la signature entre patrons et syndicats d'une nouvelle convention collective de travail (CCT) locale, en complément de la convention nationale. Six mois de négociations ont suffi pour remplacer l'ancienne CCT, qui datait de 1998. Avantages de la nouvelle version: elle garantit la pérennité du «Fribourg-fonds» (aide pour la formation professionnelle) et renforce l'égalité des entreprises devant le travail du samedi. Elle fixe également des indemnités de repas plus élevées pour les employés. Soit 14 francs en moyenne pour cette année et 15 francs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010. ■